FORTIA, LA START-UP QUI VIENT À LA RESCOUSSE DES BANQUES

CONSTANCE DE CAMBIAIRE | PUBLIÉ LE 28/08/2018

En ligne de mire de cette regtech parisienne : l'Asie et les États-Unis.

Peshkova / iStock / Getty Images

Depuis la dernière crise financière, les banques sont dans le viseur des régulateurs : en dix ans, elles ont payé 306 milliards d'euros d'amende, selon le Boston Consulting Group (BCG). En cause : "l'inflation réglementaire, spectaculaire depuis une dizaine d'années", souligne Reda Bouakel, 49 ans, cofondateur de la start-up parisienne Fortia Financial Solutions. Après avoir travaillé plus de dix ans pour des éditeurs de logiciels bancaires, il se lance en 2012 sur le marché balbutiant des regtech (regulatory technology). Trois années de R&D lui sont nécessaires pour mettre au point sa plateforme. "Grâce aux nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle, nous aidons les institutions financières à gérer leurs obligations de façon automatique." De quoi donner un coup de vieux aux logiciels jusque-là utilisés qui datent des années 1990 !

©Bruno LEVY/CHALLENGES-REA. Reda Bouakel, PDG fondateur de Fortia

- **Fortia en 3 dates clés. 2012 :** Création de la société par Reda Bouakel, Miroslav Petrov et Julien Henry. **2015** : Commercialisation de la plateforme logicielle Innova. **2017** : BNP Paribas Securities Services acquiert 15% du capital de Fortia Financial.
- **994 millions de dollars** (844 millions d'euros), c'est la somme investie dans les regtech en 2016, contre 583 millions (495 millions d'euros) en 2015. (Source : KPMG).

Le pouvoir des algorithmes

Lutte contre la fraude, contre le financement du terrorisme ou le blanchiment d'argent… la liste des engagements à tenir par les banques est longue. Lorsqu'un client demande à la sienne de placer son argent, un contrat très détaillé fixe le niveau de risque souhaité. « Autrefois, une armée de juristes devaient éplucher les contrats et les autres pièces juridiques, puis recenser les règles contractuelles et légales, souligne le président de Fortia. Notre outil scanne et analyse les documents, détecte les engagements pris puis les transforme en algorithmes ». Pas question, toutefois, d'évincer les juristes, qui restent essentiels pour « assurer le contrôle a posteriori ».

Bientôt des filiales à l'étranger

Cet outil a déjà séduit la société de gestion **Cogefi**, Swiss Life, la banque chinoise ICBC ou BNP Paribas. Cette dernière, qui s'est vu infliger 10 millions d'euros d'amende en 2017, a acquis 15% du capital de Fortia l'an passé à travers une filiale. Mais Reda Bouakel voit grand. Il compte recruter 60 personnes et étendre ses activités aux États-Unis et en Asie. Un choix stratégique, car l'Amérique du Nord abrite « 55% du marché mondial de l'édition de logiciels bancaires ». Et l'entrepreneur entend bien multiplier le chiffre d'affaires de Fortia par trois cette année, pour atteindre 12 millions d'euros.